

PRO VITA
OU LE COMBAT D'UN PRETRE ORTHODOXE
ROUMAIN POUR LA VIE

Lettre N°2 / septembre 2000



L'ASSOCIATION ORTHODOXE FRATERNITE FRANCO-ROUMAINE est née officiellement le 15 août 2000 et a été enregistrée à la préfecture de St Briec sous le n° 0224008865. Elle est placée sous la présidence d'honneur du Père Nicolae Tănase, la présidence effective du Métropolitain JOSEPH (Pop) et sous le patronage de l'Archimandrite Sebastian OSTĂȘESCU de bienheureuse mémoire.

Historique de notre action

Sœur Margaret CHMIELEWSKA , une amie religieuse catholique-romaine de Pologne, fondatrice de plusieurs maisons d'accueil pour femmes en difficulté, aide depuis des années le Père Nicolae Tănase. Une profonde estime est née entre ces fondateurs, amis de Dieu et des pauvres. Depuis, sœur Margaret a mobilisé plusieurs œuvres polonaises pour secourir Père Nicolae et ses enfants. Cet été, par exemple, nous avons rencontré à Valea Screzii un groupe de jeunes médecins polonais venu consulter et soigner gratuitement les pensionnaires de Pro Vita. Voici le témoignage d'un authentique œcuménisme... C'est par l'intermédiaire de sœur Margaret que nous avons fait la connaissance de Père Nicolae, avec lequel nous sommes en relation depuis près de deux ans. De son côté, l'Archevêque Joseph connaît depuis de nombreuses années le Père Nicolae dont il estime beaucoup le travail et il souhaitait l'aider. Ainsi, lorsque après notre premier voyage chez le Père Nicolae en juillet dernier, nous avons rencontré notre archevêque à ce sujet, l'idée d'une association est née. Notre archevêque nous a donné la bénédiction pour sa fondation le 25 juillet, Dormition de Ste Anne, au Monastère de Bussy.

Projets

Après un premier voyage donc, en juillet dernier, où nous avons pu apporter un peu d'argent et de marchandises (couches, produits d'hygiène pour bébés, médicaments, vêtements d'enfants et jouets), nous envisageons deux autres prochains voyages. En septembre, nous emmènerons plusieurs membres de la Fraternité Orthodoxe du Pain de Vie (Archevêché Roumain) qui vont aider bénévolement l'équipe de Père Nicolae, des produits d'entretien dont l'association a un besoin urgent ainsi que l'argent disponible. Fin octobre, le troisième voyage aura pour but le transport de produits et de matériel. Puis, nous attendrons le printemps pour reprendre une série de voyages. Les frais de transport de ces trois voyages sont entièrement financés par la Fraternité Orthodoxe du Pain de Vie ; tous les dons sont intégralement destinés au Père Nicolae Tănase et à l'association Pro Vita.

Au sujet du trafic d'enfants

A l'occasion de notre première lettre, nous avons abordé le problème de ce que nous pouvons appeler un trafic d'enfants roumains. Ce dernier,

dans certains cas, dépasse en horreur ce que l'on pouvait imaginer. En effet, dernièrement à SIBIU, a éclaté un scandale portant sur le trafic d'enfants à destination du Canada, lesquels enfants sont destinés au prélèvement d'organes ! Père Nicolae nous a transmis l'information parue dans "JURNALUL NATIONAL" des 15 et 19 juin 2000, dont nous avons une traduction en français. A notre humble niveau, nous voulons nous faire l'écho du "JURNALUL NATIONAL" et participer à alerter l'opinion.

L'Archimandrite Sebastian OSTĂȘESCU

Il est l'arrière-grand-oncle d'une autre amie religieuse catholique et ermite à Jérusalem, d'origine roumaine, sœur Esther CHRISTEA. D'origine grecque, l'archimandrite Sebastian est décédé à l'âge de soixante ans en 1935 dans la région de PLOIESTI, la région où se trouvent justement les villages de Valea Plopului et Valea Screzii. Après avoir été supérieur de deux monastères, l'Archimandrite se retira comme ermite dans les Carpates où il devint starets. Pauvre lui-même, Père Sebastian, au dire de ceux qui l'ont connu, donnait tout aux pauvres et jusqu'à sa chemise. Sa bonté était renommée ainsi que sa proximité avec Dieu. Des témoins affirment que lorsque l'Archimandrite entonnait l'hymne du soir "Lumière Joyeuse" toute l'assistance avait les larmes aux yeux... Nous avons expérimenté l'inter-cession de Père Sebastian et avons l'intention de produire une plaquette sur l'homme de Dieu à partir de lettres et de témoignages de sa famille et de documents roumains.

Extraits des statuts de l'association

L'association se compose :

- de membres d'honneur dont un président d'honneur
- de membres bienfaiteurs
- de membres actifs

Sont membres d'honneur, les personnes qui se sont signalées soit par leur soutien à l'association, soit par leur engagement dans l'action caritative, soit par leur action en faveur de la Roumanie.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée à l'association.

Sont membres actifs, les personnes s'engageant à verser annuellement une cotisation dont le montant est fixé par le conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés. Toutefois, seuls les membres actifs ont droit de vote.